

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
Du
GERS**

DE LA COMMUNE DE MONTAUT

XXXXXXXXXXXX

Séance du 29 Janvier 2021

XXXXXXXXXXXX

DELIB29012021B

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf Janvier à vingt et une heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Mr. Christian DAUJAN, Maire.

Nbre conseillers :
En exercice : : 11
Ayant pris part à la délibération : 10
Pour : : 10
Contre : : 0
Abstention : : 0
Convocation du Conseil Municipal
du : 25/01/2021

**Présents : DAUJAN C, BARTHE P, DAUJAN B, DAUJAN O,
DAUJAN S, GUILBAUT C, LARTIGUE N, PARIS E,
RESSEGUET J.P, SENAC D.**

Excusés : SENAC W.

Absents :

AFFICHAGE MAIRIE
25/01/2021

A (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s) : BARTHE Pascale a été élu secrétaire

OBJET : MODIFICATION PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE

11 FEV. 2021

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L 153-37 ;

Vu la délibération de Conseil Municipal en date du 02/02/2016 ayant approuvé le Plan Local d'Urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** lancer la modification du Plan Local d'Urbanisme ;
- **DONNE** son accord à Mr le Maire pour lancer les procédures relatives à cette modification.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,*

M. Christian DAUJAN



Christian Daujant